Dernière Heure

Voyages ministériels

Paris, 30 décembre. — Plusieurs des membres du gouvernement vont se rendre dans leurs départements respectifs, à la fin de la semaine, pour prendre part au scrutin de dimanche soit comme candidats au Sénat, soit comme électeurs de droit.

Ce sont :

M. Combes, président du Conseil, sénateur sortant de la Charente-Inférieure, et qui sollicite le renouvellement de son mandat ; M. Rouvier, ministre des finances, député des Alpes-Maritimes, et candidat dans le département ; M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, député de l'Ariège. On ne sait toutefois encore si la situation extérieure permettra à M. Delcassé de s'absenter, même pour quarante huit-heures ; M. Camille Pelletan, ministre de la marine et député des Bouches-du-Rhône ; M. Maruéjouls, ministre des travaux publics et député de l'Aveyron ; M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes et député de l'Ain.

Atroce vengeance d'une servante

Un enfant empoisonné

Paris, 30 décembre. — M. Rouffaud, commissaire de police du quartier des Batignolles, a procédé vers midi, à l'arrestation d'une jeune bonne de quinze ans, Maria Couderc, au service de M. et de Mme Ricard, demeurant 86 rue Lemercier.

Cette jeune bonne, à qui ses maîtres avaient signifié son congé pour la fin du mois, avait profité, hier soir, de l'absence de M. et de Mme Ricard pour faire absorber à la petite Solange Ricard, une enfant de six semaines, un flacon de teinture d'iode. Maria Couderc avait ensuite pris la fuite. L'état de l'enfant est très grave. La mère nous a fait le récit suivant :

Hier après-midi, j'étais descendue chez ma belle-mère, qui habite au deuxième étage de notre maison. Il n'y avait pas dix minutes que je m'y trouvais quand la bonne accourut, l'air bouleversée : « Madame, me dit-elle, votre bébé est très malade; il rend un liquide noir. »

Je monte rapidement. Mon bébé poussait des cris épouvantables. Je le prends dans mes bras; sa bavette était couverte de taches d'un noir jaunâtre ; de sa bouche coulait un liquide qui ressemblait énormément à de la teinture d'iode. Je regarde sur le buffet où il y avait un flacon de teinture d'iode et je vis qu'il était à moitié vide et qu'on l'avait déplacé.

Ma belle-mère et des voisines que des cris désespérés de mon bébé avaient fait accourir, me firent descendre chez le pharmacien. Moi je ne savais plus ce que je faisais, j'étais comme folle.

Pendant ce temps-là la bonne s'était sauvée.

Lorsque, en rentrant chez lui, M. Ricard apprit ce qui s'était passé, il alla déposer une plainte chez M. Coston, commissaire de police du quartier. Celui-ci retrouva la domestique criminelle chez une de ses parentes qui habite le quartier des Batignolles. Elle avait dit à sa parente, pour expliquer son départ subit de chez ses patrons : « Il vient de m'arriver un malheur... On m'avait chargé de faire prendre un sirop au bébé de ma patronne, et je me suis trompée de flacon. »

Or cette explication rapportée au commissaire ne put que lui confirmer la culpabilité de la domestique qui, amenée au commissariat et mise en présence de M. Ricard s'obstinait à nier, car le jeune bébé qui est très bien portant n'avait aucun sirop à prendre.

Le commissaire de police, en la pressant de questions arriva, cependant à lui faire avouer son crime. Elle croyait que les effets de la teinture d'iode ne se manifesteraient qu'au bout d'un certain temps et qu'on ne pourrait ainsi s'apercevoir de ce qu'elle avait fait. Lorsqu'elle vit le bébé vomir la teinture et pousser des cris déchirants, prise de peur, elle courut chercher la mère.

M. Flory, juge d'instruction, chargé de faire l'enquête sur cette affaire, a fait conduire la jeune Couderc chez M. Ricard et a reconstitué la scène. Après quoi, elle a été écrouée à la prison Saint-Lazare.

26 frocards en correctionnelle

Clermont-Ferrand, 30 décembre. — Le juge d'instruction de Riom vient de rendre une ordonnance renvoyant devant le tribunal correctionnel pour infraction à la loi sur les Congrégations 26 professeurs de l'institution St-Marie de Riom. Ces 26 professeurs ayant appartenu à la Congrégation des pères Maristes ont déclaré qu'ils étaient sécularisés depuis 1881 et faisaient partie du clergé diocésain. Une dizaine d'avocats sont chargés de la défense des prévenus.

La Traite des Blanches

Deux arrestations à Bruxelles

Bruxelles, 30 décembre. — A la suite d'une instruction ouverte par le parquet de Bruges, et des révélations faites par plusieurs détenus dans cette ville, les magistrats instructeurs brugeois avaient avisé le parquet de Bruxelles que deux individus d'origine française se livraient sur une grande échelle à la traite des blanches à Bruxelles chargea immédiatement M. Vandeveide, agent judiciaire, de les rechercher.

Après de longues investigations, M. Vandevelde et des agents sont parvenus à les arrêter dans la nuit de lundi à mardi, dans un bouge du boulevard du Nord. Ce sont les nommés Edgar Lévis et Jean Pourboulle, sujets français. Ces deux individus devaient partir aujourd'hui même, avec plusieurs mineures, à destination de l'Angleterre et de l'Amérique.

Après interrogatoire, ils ont été écroués à la disposition de la justice.

Deux Assassinats

UNE VIEILLE FEMME ETRANGLEE

Thiers, 30 décembre. — Voici des détails sur les deux crimes commis aux environs de Thiers :

A Lavernelle, commune de Cunihat, une vieille femme Mme Riberolles, 79 ans, a été trouvée hier étranglée dans sa maison, qu'elle habitait seule.

Le juge de paix de Lezoux a commencé l'enquête et a prévenu le parquet de Thiers, qui s'est transporté sur les lieux avec un médecin légiste.

Les constatations ont établi que le crime avait été commis dans la nuit de samedi à dimanche.

L'assassin a dû pénétrer par une fenêtre. Le vol a été le mobile du crime, car les meubles ont été bouleversés et fouillés et l'assassin a emporté tout l'argent qu'il a trouvé.

Le parquet croit que le coupable est un habitant du pays. Son arrestation paraît prochaine.

UNE FEMME TUEE D'UN COUP DE HACHE

A Courpière, à quinze kilomètres de Thiers, un menuisier, Benoît Roux, cinquante ans, a, hier matin, frappé Marie Gardette, sa femme, d'un violent coup de hache à la tête. L'état de la victime est désespéré.

Le meurtrier a été arrêté aussitôt.

Le parquet s'est transporté ce matin sur les lieux.

Dramatique Arrestation

Coups de feu. — Une chasse à l'homme

Brest, 30 décembre. — Un braconnier, nommé Bourhies, habitant Plestin-les-Grèves, avait été convaincu de vol avec effraction dans une maison habitée. L'adjoint de la commune voulut faire opérer une perquisition à son domicile et s'y présenta dans la soirée d'hier, accompagné du maréchal des logis Bussière et du gendarme Hamel. Il était quatre heures du soir environ. Bourhies était couché. La perquisition ayant établi sa culpabilité, les gendarmes voulurent procéder à son arrestation, le braconnier prit alors un revolver sous son oreiller et, ajustant le gendarme, il pressa la détente. Le premier coup rata, mais, d'un second, Bourhies blessa au genou l'adjoint au maire. Le lit dans lequel était Bourhies est un lit breton en forme d'armoire, n'ayant qu'une étroite ouverture pour s'y glisser. La femme du braconnier, placée devant cette sorte de créneau, couvrait son mari de son corps, empêchant les gendarmes de se servir de leurs armes. Ainsi retranché, Bourhies tirait de temps en temps un coup de revolver sur les représentants de l'autorité réduits à s'abriter derrière les meubles de la chambre.

L'adjoint, avec son genou tracassé, s'était traîné dehors tant bien que mal. Au bout d'un quart d'heure de ce siège d'un nouveau genre, le maréchal des logis fut atteint d'une balle au ventre, mais le coup fut en partie amorti par son ceinturon. N'ayant à face de lui qu'un adversaire valide, Bourhies, tirant toujours, parvint à sortir de la maison et à gagner les bois voisins. Il y a été capturé, après une vive fusillade, par trois gendarmes lancés à sa poursuite.

Héroïsme d'une jeune Fille

Un tortionnaire exécuté

Constantinople, 30 décembre. — Un drame sanglant vient de se dérouler à Lesina, en Macédoine.

Un insurgé, Constantin Papoff, avait été arrêté sur l'ordre de Forli bey et soumis dans sa prison à d'horribles tortures, en vue de lui arracher les noms de ses complices.

Sa fiancée Nadjia, apprenant les souffrances de son ami, résolut de le venger.

Elle réussit à pénétrer de nuit jusqu'aux appartements de Forli Bey et lui plongea son poignard dans la poitrine, puis elle s'enfuit, satisfaite de sa vengeance et laissant sa victime se tordre dans les dernières convulsions de l'agonie.

Les cris du blessé attirèrent l'attention des gendarmes turcs et l'héroïque jeune fille ne tarda pas à succomber sous les coups de ceux qui la poursuivaient.

Bagarres militaristes à Namur

Exploits de lanciers. — Maisons lapidées. — Coups de revolver.

Namur, 30 décembre. — Hier, une violente bagarre se produisit entre des lanciers et des civils. Ce soir, les lanciers ont lapidé les maisons de nombreuses rues. Les maisons sont fermées et les gens restent chez eux. La police est intervenue et une bagarre se produisit au cours de laquelle plusieurs coups de revolver ont été échangés. Deux agents ont été blessés ainsi qu'un lancier.

La police ne parvenant pas à rétablir l'ordre on alla requérir la force armée. Le calme n'est pas encore rétabli.

ROUBAIX

La Coopérative «LA FAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

Importante tentative d'escroquerie

A ROUBAIX

Le coupable arrêté à Lille

On se souvient de la tentative de vol commise le 24 courant au Comptoir national d'Escompte de Paris, succursale de Roubaix, Grande-Rue.

Un individu inconnu avait présenté à l'encaissement, un chèque de 10.000 francs, sous la signature de MM. Wattine-Bossut, fabricants, rue du Château.

Surpris d'être avisé de ce prélèvement par une lettre à la firme de cette maison, remarquant en outre une hésitation dans le paraphe de la signature, M. Labbe, sous-directeur du Comptoir national avait fait attendre le paiement de ce chèque.

Pendant le temps employé à la vérification de la valeur, l'individu soupçonna sans doute que l'affaire se gâtait, car il s'empressa de prendre la poudre d'escampette et d'échapper à une arrestation.

MM. Wattine-Bossut, informés de cette aventure, déposèrent une plainte à la police.

Certains indices firent soupçonner de cette tentative d'escroquerie, un employé de la Société générale de Lille.

En effet, on constata dans cette banque qu'une lettre d'affaires, datée du 19 avril 1902, écrite par MM. Wattine-Bossut avait disparu, et on fut amené à penser que la lettre servit à l'escroc pour décalquer la signature et la reproduire ainsi sur le faux chèque.

Un complice de l'escroc, si ce n'était pas l'escroc lui-même, pouvait se trouver parmi les employés de la Société Générale ; ou bien cette maison avait été victime d'un vol, on avait pris dans ses bureaux la lettre du 19 avril : telles furent les hypothèses.

Disons encore que l'escroc avait, le 23 décembre, téléphoné d'un café de Roubaix, en demandant au Comptoir national d'Escompte, quel était le solde du compte de MM. Wattine-Bossut, en cette banque, et qu'il lui fut répondu, — croyant que c'était la maison intéressée qui questionnait, — que son avoir s'élevait à environ 15.000 francs.

A la suite de ces faits, une enquête fut ouverte à Lille, et les employés de la banque de Roubaix furent postés le lendemain en face du siège de la Société Générale, rue Nationale, à Lille, pour essayer de reconnaître le coupable parmi le personnel, à l'heure de la rentrée des bureaux.

Le bruit a couru, hier soir, à Lille, d'une arrestation opérée par le service de la Sûreté au sujet de cette affaire. A la suite d'une perquisition opérée chez lui, le coupable aurait passé des aveux complets. Il était trop tard pour que nous puissions avoir confirmation de ce bruit. Devant la gravité des faits, on comprendra que nous ne donnions pas le nom du coupable présumé.

Nous reviendrons demain sur cette affaire.

Un lillois qui se suicide dans la rue

A ROUBAIX

Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit, M. Jules Duquesne, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, a trouvé sur le trottoir, rue des Champs, un corps gisant à terre. Le blessé, ranimé par M. le docteur Lablec, a déclaré se nommer Guislain Lenotte, âgé de 19 ans, tapissier, et demeurer rue de la Quennette, 12, à Lille.

Lenotte a été trouvé en possession de trois lettres adressées à diverses personnes. Sur un petit carnet neuf, il avait écrit : « Bonne année à tous, meilleure que celle que je viens de passer : — A monsieur le Commissaire : Je me suis tué de mon bon vouloir inutile de chercher les causes. Signé : Guislain Lenotte. »

Le désespéré s'est tiré une balle de revolver au-dessus de la tempe droite ; la blessure quoique grave, ne le met pas en danger de mort immédiate.

Après lui avoir prodigué des soins, M. le docteur Labbe a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Jusqu'à présent la balle n'a pu être extraite.

Roubaix la nuit

Dans la nuit de lundi à mardi, une tentative de vol a été commise chez Mme Grumeaux Clotilde, veuve Edouard Hélin, épicière, quai de Gravelines.

Les malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans la maison en fracturant le panneau de la porte d'entrée.

Sans doute dérangés dans leur besogne, ils ont pris la fuite, sans rien emporter.

— Samedi soir, un malfaiteur inconnu a volé deux vitraux mobiles de la porte d'entrée particulière de la maison de M. Jean Deconinck, marchand de meubles, rue de la Gare, 138.

Plainte a été déposée au 1er arrondissement.

Vol de cuivre

Dans la nuit de samedi à dimanche, on s'est aperçu, à la Compagnie du gaz, que des coussinets en cuivre, d'une valeur de 300 francs, avaient été dérobés dans les magasins, situés rue de Tourcoing.

Plainte a été déposée au commissariat du 1er arrondissement, et une enquête a été ouverte par M. Prudhomme, qui a procédé à diverses perquisitions, sans résultats.

Gare à la friture

Lundi soir, vers 8 heures trois quarts, un individu inconnu pris de boisson, est entré à l'estaminet-friture Isale, place de la Gare, et a fait basculer un pot de feu, contenant de la graisse de friture qui s'est enflammée en tombant sur le foyer.

La graisse en feu est tombée sur le plancher et a déterminé un commencement d'incendie qui a été aussitôt éteint par M. Isale, aidé de plusieurs consommateurs.

Naturellement, l'auteur de ce bel exploit, subitement dégrisé, a profité de l'affolement général pour s'éclipser.

Les rentes des travailleurs

Chez veuve H. Vandamme, un mouleur, Charles Proutier, 37 ans, 40, rue du Luxembourg, s'est fracturé le poignet gauche; un mois de repos.

— Chez Charles Pollet, une ouvrière, Marie-Louise Lombaert, 15 ans, rue Watt, cour Six, 6, s'est brûlé le pied droit ; 20 jours de repos.

— Chez J. Vanackère et Cie, un apprêteur, Gustave Gaereminck, 15 ans, rue Grétry, 34, a été brûlé au pied gauche ; 15 jours de repos.

— A la Brasserie Roubaisienne, François Allain, 31 ans, demeurant à Croix, rue Paul Bert, 53, s'est blessé au bas ventre ; 15 jours de repos.

— Chez Jonville frères, un charbonnier, Renier Théophile, 45 ans, rue Meyerbeer, cour Waterlot Lecry, 1, s'est blessé au pied gauche ; 10 jours de repos.

— Chez A. Lepoutre, un homme de peine, Charles Hegens, 26 ans, rue Franklin, cour Cornille, 5, s'est contusionné au bassin ; 10 jours de repos.

Contributions directes

Par un arrêté du 23 décembre courant, M. le Préfet du Nord a nommé commissaires répartiteurs, pour l'année 1903 :

MM. Pierre Delesalle, Auguste Tiers et François Fauvarque, en résidence à Roubaix, en qualité de titulaires ; — MM. Henri Pollet, de Wattrelos, et Pollet Desquiens, d'Hem, en qualité de titulaires ; — MM. Dhalluin-Govart, Dupont-Despature et André Flamencourt, en résidence à Roubaix, comme suppléants ; — MM. Louis Castel, de Croix, et Lorridant-Delneste, de Croix, également comme suppléants.

Les employés de commerce

Nous croyons répondre au désir de nos nombreux lecteurs employés de commerce, en portant à leur connaissance les faits suivants :

M. Trouillot, ministre du Commerce, a reçu dimanche matin, une délégation du comité fédéral des employés.

MM. Cadenlt, Carnaud, Chauvin, Bagnol et Chauvière, députés, s'étaient spontanément joints aux délégués qui ont entretenu le ministre des projets de loi visant l'extension aux employés de la juridiction des conseils de prud'hommes, le repos hebdomadaire et l'extension aux magasins, bureaux et dépendances de la loi de 1893, relative à l'hygiène et la salubrité des locaux de travail.

M. Trouillot a promis aux délégués de la fédération son concours personnel et il assuré les employés de toute la sympathie du gouvernement.

Subvention ministérielle

Par décision du 24 novembre dernier, M. le Ministre du Commerce a accordé à l'association de production « Le Travail », société ouvrière de peinture, décors, vitrerie, papiers peints, dont le siège est 45, rue de l'Alouette, une subvention de mille francs à titre d'encouragement.

Aujourd'hui MERCREDI-RECLAME du **Palais des Nouveautés**, 32-34, Grande-Rue, Roubaix. Mise en vente de **MOUCHOIRS** ourlés à jour, carreaux, rayures et vignettes couleur, à **0 fr. 10.**

POUR LE NOUVEL HOPITAL

Voici les souscriptions recueillies le 30 décembre 1902 :

Personnel de la maison Vanoutryve, 402 fr. 50. — Personnel de la maison A. Noblet, 30 fr. 30. — Personnel de la maison F. et H. Carissimo, 142 fr. 25. — Société « L'Etoile Roubaisienne », 277, rue de Lannoy, 9 fr. 20. — Listes numéros 477 et 478, 17 fr. 25. — MM. Welcomme Alfred, 72, rue de la Gare, 500 fr. — A. Noblet, 2.000 fr. — Ego Léon, 21, rue d'Isly, 200 fr. — Alfred et Edmond Dujardin, 3.000 fr. — Collecte faite dans un groupe d'amis, 25 fr. 60. — M. Elie Gounelle, pasteur, 39, rue des Arts, 50 fr. — Total, 6.468 fr. 10. — Souscriptions antérieures, 1.278.428 fr. 50. — Total au 30 décembre 1902, 1.284.896 fr. 60.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

PAUVRE VIEUX. — Les agents Moroy et Duhamel ont mis en état d'arrestation, lundi soir, vers 4 heures, rue de Lannoy, Frédéric-Louis Constant, 67 ans, journalier, demeurant rue du Chemin de Fer, 67, pour mendicité.

A QUI LES FUSEAUX. — Mme Zoé Bouzin, demeurant rue Lacroix, 163, a trouvé une balle de fuseaux rue Saint-Louis.

AVIS AUX ROUBAISIENS. — Les habitants de la ville de Roubaix sont prévenus que les ébouseurs seront munis d'une carte pour le jour de l'an de façon à éviter les opérations de faux ébouseurs qui n'ont aucun droit à recueillir des étrennes.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND-THEATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — La tournée Vast : *Froufrou*, avec le concours de *Mlle Marguerite Ninove*. — La tournée Vast s'arrêtera de nouveau à Roubaix, dimanche prochain, 4 janvier. C'est dans « Froufrou » que nous aurons cette fois l'occasion d'applaudir ces excellents artistes, à la tête desquels nous voyons le nom de Mlle Marguerite Ninove, la jeune et jolie comédienne du Vaudeville et des Capucines, que nous avons déjà applaudie dans la « Vie de Bohême », dans « Catherine », et dans la « Dame aux Camélias. »

L'œuvre de Meilhac et Halévy, originale et piquante, témoigne d'une robuste sincérité ; les auteurs vont droit leur chemin, ils courent aux situations promises et ils les traitent avec une netteté souveraine. Et, ici, rien d'équivoque ; c'est une pièce honnête ; et elle n'est pas de celles qui peuvent plaire seulement à une élite de lettrés, elle est faite pour être comprise de la foule et la remuer.

Il est certain que dimanche prochain, comme d'habitude avec les tournées Vast, il y aura foule au Grand-Théâtre, pour applaudir l'œuvre sensationnelle de Meilhac et Halévy.

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, dimanches et fêtes, matinées de 4 h. à 6 h. 1/2, à l'**EDEN-CONCERT**, 41, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix (à côté du café de l'Harmonie).

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 30 décembre 1902

Naissances. — Henri Demulier, rue de Naples, 6. — Jeanne Deronne, rue Watt, 10. — Albertine Willem, rue de l'Epeule, 82. — Marie Beaumann, rue du Pile, 136, cour Pottier. — Joseph Lestienne, rue Neuve, 33. — Joseph Stevens, rue Bayart, 14. — César Pochart, rue Pasteur, 3. — Irène Vanoost, rue de la Guinguette, 119. — Louise Dumortier, rue de l'Alma, 166. — Louise Diot, rue du Tilleul, 285, cour Vyon, 3.

Décès. — Hortense Fontaine, 32 ans, cafetière, rue Pierre Motte, 9. — Nathalie Devos, 76 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Louis Noé, 37 ans, peigneur, rue Blanchemaille. — Julien Sampers, 33 ans, domestique, rue du Luxembourg, 42. — Henri Leclercq, 20 ans, rentreur, rue du Cartigny, 150.

TOURCOING

STATISTIQUE DU FEU

Savez-vous combien il y a eu d'incendies à Tourcoing au cours de l'année qui s'achève ?

Cinquante-six, pour ne parler que de ceux qui nécessitèrent l'intervention des pompiers.

Ces incendies se divisent en trois sortes : feux de cheminée, 12 ; feux de fabriques, 10 ; divers (chambres, ateliers, etc.), 34.

L'année 1902 a été plus féconde en sinistres que la précédente.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en rappelant les principaux incendies de l'année :

Le 29 janvier, les pompiers sont appelés à Roncq pour l'incendie de la pannerie Deflandre-Desreux :

Le 12 avril, incendie assez important à la filature Motte frères, rue Duguay-Trouin ;

Le 8 août, le feu détruit en partie la filature Motte-Dewavrin, rue des Anges ;

Le 28 août, le peignage Lamon, rue du Sentier, est la proie des flammes ;

Le 23 et le 24 septembre, à quatre reprises différentes, une main criminelle met le feu aux magasins de bois et ateliers de M. Lahousse-Bigot, rue des Carliers.

Heureusement, grâce à la promptitude des secours apportés par les pompiers, ces tentatives échouèrent, les magasins furent sauvés.

Le dernier sinistre marquant, et dont on se souvient encore, est celui qui, le 9 décembre, détruisit la fabrique de bonneterie de MM. Clarisse-Dumortier.

Rappelons en terminant que nos braves pompiers commencèrent l'année par un feu de cheminée qui se déclara le 1er janvier, à 4 h. 25 du matin.

Souhaitons-leur de la terminer plus commodément, dans leurs lits !

Servante indélicate

Les époux Brunet, cabaretiers et marchands d'outils pour bouchers, rue de l'Abattoir, 45, avaient depuis le 23 décembre courant, à leur service une nommée Céline Duhem, 17 ans 1/2, originaire de Courrières (P.-de-C.).

Or, depuis l'arrivée de cette dernière, Mme Brunet constatait que les bourses dans lesquelles elle déposait le produit de son commerce, se vidaient chaque jour comme par enchantement.

S'étant aperçue mardi matin de la disparition d'une somme toute fraîchement enfermée dans l'armoire de sa chambre à coucher, et désespérant de surprendre le ou la voleuse, elle alla conter l'histoire à M. Delattre, commissaire du 2e arrondissement.

Celui-ci se rendit sur les lieux. Il interrogea la servante qui, en des déclarations énergiques mais embrouillées, protesta hautement de son innocence.

M. Delattre eut alors la curiosité de savoir ce que contenait la malle de Céline Duhem. On y trouva des vêtements, chapeaux, chemises fines, souliers, à l'état de neuf, tous objets que ne possédait pas la servante à son entrée chez les époux Brunet.

Le mystère s'éclaircit dès lors bien vite, et pressée de questions, la fille Duhem passa bientôt des aveux.

Le montant des sommes dérobées s'élève à 280 francs.

L'indélicate servante possédait en tout et pour tout au moment de son arrestation une somme de 26 fr. 50, qu'elle dissimulait sous son corsage, enfermée dans un mouchoir.

Elle déclara avoir commis les larcins à l'aide d'une clef d'un buffet de la cuisine, qui s'adaptait à merveille sur la serrure de l'armoire à glace, où ses patrons enfermaient leurs recettes.

L'argent volé a été utilisé par elle en achats d'objets cités plus haut.

La fille Duhem a été écrouée à la permanence. Elle sera transférée à Lille ce matin.

Nécrologie

Les employés et ouvriers du Conditionnement de Tourcoing viennent de perdre un de leurs meilleurs camarades, le citoyen Oscar Dervaux, âgé de 33 ans, qui comptait près de dix-huit ans de services dans cet établissement municipal.

Oscar Dervaux s'est éteint lundi soir, à 10 heures et demie, succombant à une maladie de poitrine contractée l'hiver dernier.

Esprit éclairé, intelligent, ouvert, ce bon citoyen était depuis longtemps des nôtres.

Excellent camarade, d'une obligeance à toute épreuve, il emporte avec lui l'estime de ses chefs et de ses collègues, et en général de tous ceux qui l'approchèrent.

Nous adressons à sa famille si cruellement éprouvée, nos respectueuses condoléances.

M. A.

— Les funérailles civiles du citoyen Dervaux auront lieu demain jeudi, 1er janvier, à 3 heures du soir.

L'assemblée, à la maison mortuaire, rue de Normandie, 7.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation, le défunt ayant manifesté le désir qu'il ne soit pas envoyé de faire-part.

Il ne sera pas prononcé de discours sur la tombe.

Accident de roulage

Hier soir, vers 3 heures, un cheval attelé à un tombereau appartenant à Mme Delbecque, marchande de charbons, et conduit par M. Jules Degiarle, s'est abattu rue Louis-Leloir, brisant le brancard de droite.

Le service des tramways a subi, par suite, une courte interruption.

Extradition

Hier, vers midi, les gendarmes belges ont livré à leurs collègues français, venus à cet effet à la frontière un sieur Pierre Cuzin, 35 ans, doreur, réclamé par le parquet de la Seine, sous l'inculpation de port de faux noms et abus de confiance.

Cuzin sortait de la prison de Saint-Gilles-les-Bruxelles. Il a été conduit à Lille par le train de 2 h. 14.

Les Rentes des Travailleurs

Au peignage Achille et Pierre Pollet, une trieuse Valentine Douterlungue, 13 ans, domiciliée rue de Lille, à Mouvaux, s'est blessée à la main gauche. 15 jours d'incapacité de travail.

— A la gare de Tourcoing, un homme d'équipe, Victor Westerlin, 27 ans, rue de Magenta, a eu l'ongle de l'annulaire droit arraché. 10 jours d'incapacité de travail.

— Chez Dessauvages, trieur, un ouvrier, Louis Delplanque, 27 ans, rue de Menin, s'est fait une entorse au pied gauche. 10 jours d'incapacité de travail.

— Dans la filature Filpo fils aîné, une ouvrière, Angèle Millescamps, 18 ans, rue de la Latte, a reçu une pièce de métier sur le pied gauche. 10 jours d'incapacité de travail.

MENUS FAITS

Un procès-verbal a été dressé contre le nommé Alphonse Spinneyn, 42 ans, rattacheur, rue du Maréchal-Ney, pour ivresse en récidive.

— Il est arrivé hier, mardi, aux Halles : marée, 750 k. ; pommes de terre, 1.000 k. ; carottes, 500 k.; pommes, 210 k. ; oignons, 450 k.

— La police a relevé des contraventions à la charge des nommés : Pierre R...., 25 ans, homme de peine, domicilié à Roubaix, et Victor M...., 29 ans, rattacheur, rue du Moulin-Fagot, tous deux pour ivresse publique ; Jean-Baptiste V..., 26 ans, menuisier, rue des Archers, 59, pour abandon de voiture ; Victor B..., 34 ans, cabaretier, rue Winoc-Chocquel, et Dieudonné P..., 40 ans, cabaretier, rue des Francs, pour avoir laissé jouer de la musique dans leur établissement sans autorisation.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 30 décembre

Naissances. — Catteau Jules, rue de Lille, 182. — Dujardin Fernand, rue de Guisnes, 212. — Roussel Cécile, rue du Blanc-Seau, 57. — Brouck Albert, rue du Cymbale, 122.

Décès. — Delplanque J.-B., 72 ans, rue d'Havré, 3. — Deprels Julien, 5 mois, rue de la Blanche-Porte, 225. — Ducoulombier Ferdinand, 64 ans, rue de Lille, 121.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Hier a eu lieu à la mairie de Croix, l'adjudication des droits de place.

M. Emile Gobert au nom de M. Camille Servat, vient offrir 1212 fr 60 et M. Jean Deber, 1224 francs par an. M. Deber est déclaré adjudicataire.

VIOLENCES LEGERES. — Le nommé Prosper Roussel, 39 ans, ferblantier, demeurant rue Charles-Quint, 46, a déposé une plainte contre la femme Dervoise Paul, marchande de poissons, rue du Téléphone, qui lui aurait la veille appliqué quelques gifles.

CONTRAVENTION. — Le domestique de Mme veuve Marissal, au boulevard de Belfort à Roubaix a été l'objet d'une contravention pour avoir rue Chevreul, à Croix, circulé avec un attelage sur le trottoir.

ETAT-CIVIL. — Du 30 décembre 1902. — *Naissance.* — Ghesquière Hélène, rue Hoche, 17.

Décès. — Dubrulle Odile, 75 ans, s. p., boulevard de la Chapelle, 121.

WATTRELOS

UN ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un ouvrier de M. Denis Lécroart, Gustave Billiet, 49 ans, peintre, demeurant à Mouscron, qui était occupé dans une maison de la rue Carnot est tombé d'un escabeau et s'est contusionné l'épaule gauche, 15 jours de repos.

HEM

VOL DE POULES. — Dans la nuit de dimanche à lundi des malfaiteurs inconnus se sont introduits dans le poulailler de M. Boussemart, demeurant aux Trois-Baudets, et ont fait main-basse sur cinq poules d'une valeur de 12 francs 50.

La gendarmerie, informée mardi matin, a ouvert une enquête.

WASQUEHAL

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Hannart frères, un mécanicien, le nommé Théodore Leclercq, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue Inkermann, 67, en passant sous un échafaudage a reçu une brique sur la tête qui lui fit une blessure assez grave.

— Un journalier, Honoré Degroote, 25 ans, demeurant à Croix, rue Carnot, a eu la main gauche prise entre deux cylindres de son métier.

LE BOHEMIENS. — La gendarmerie de Roubaix en tournée dans la commune de Wasquehal, a expulsée une famille de bohémiens qui était venue s'installer près du pont du Riey.

LE NORD

LILLE

Jeunes Inconscients

Un de nos lecteurs nous communique une note par laquelle il nous demande de porter à la connaissance du public les faits suivants:

« Depuis quelques jours, un vendeur de feuilles nationalistes vient annoncer son papier à la porte de l'Ecole du Commerce, en criant : « A bas les circoncis, les francs-maçons, et toute la crapule de cette catégorie »... Il se permet de plus d'insulter les élèves, qui lisent des journaux anticléricaux. »

Et les jeunes fils à papa, qu'on appelle par compassion « étudiants » à l'Ecole de commerce, se gaudissent à qui mieux mieux, applaudissant aux grossièretés du colporteur.

Que le vendeur de journaux, trouvant sans doute difficilement le placement de son papier réactionnaire, se livre, pour le mieux écouler à ces jeunes inconscients, à des propos grossiers, nous l'excusons. Il faut avoir pitié des malheureux.

Quant à ces petits sots, qui se prétendent « étudiants » et ne sont pour la plupart que des rebuts de jésuitières, prétentieux et fats, qui viennent à l'Ecole de commerce se faire dispenser de deux années de service militaire sous le couvert d'une loi irraisonnée, nous leur accordons aussi notre pitié. Nous ne prenons à partie que ceux de nos adversaires chez qui l'argent ne peut impunément aux yeux de la loi, remplacer la matière cérébrale.

J. B.

L'assassinat de Mme Oudart

INTERROGATOIRE D'ALTROFF

M. Davaine a interrogé, hier, Joseph Altroff Celui-ci a répété ses précédentes déclarations D'après lui, c'est Gustave Leprêtre qui aurait tout fait.

Altroff s'est montré courroucé de ce qu'avait dit Marie Gignac : elle ment, a-t-il dit.

Me Henri Robert, du barreau de Paris, aurait, paraît-il, accepté de défendre Altroff devant la Cour d'Assises, et il viendrait incessamment à Lille, prendre connaissance du dossier.

A LA BONNE BOUCHEE, les gourmets, et ils sont légion, ont pris l'habitude de déguster les friandises si exquises de la **chocolaterie Devinck**, installée, 44, rue de Béthune, où sont réunis les meilleurs bonbons, fondants, marrons glacés, pains d'épices qui soient au monde.

Si vous désirez une boisson saine, fortifiante et digestive, demandez la bière **La Lilloise**, fabriquée uniquement avec du malt et du houblon, d'après la définition de Pasteur.

Brasserie, 34, rue de Poids, Lille. Malterie-Modèle, à Lomme. Téléphone 795.

Après boire

Des ouvriers faisaient la noce, hier soir, vers six heures, chez M. Vlamick, cabaretier, 39, quai de l'Ouest. Au moment du départ une discussion éclata entre Jules Hosdez, 28 ans, Jules Debailleul, 38 ans et Eugène Mahieu, 20 ans, tous trois tisseurs, demeurant dans le quartier.

D'un commun accord, les trois hommes sortirent de l'estaminet pour vider leur querelle dans la rue, où quelques coups de poings furent échangés. Soudain, Mahieu se sentit frapper par un de ses adversaires d'un coup de couteau à la main droite. Le combat s'arrêta immédiatement et le blessé fut conduit dans une pharmacie voisine, où on lui prodigua les premiers soins.

La police a ouvert une enquête pour savoir lequel des deux antagonistes de Mahieu, lui avait porté le coup de couteau.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND THÉATRE

Avant « Michel Strogoff »

Comme le dimanche précédent, comme le jeudi de Noël — sans vouloir remonter plus loin — c'est devant une salle archicomble et enthousiaste que s'est déroulé le spectacle — un peu long — de dimanche.

Dans les « Crochets du Père Martin » — un drame demeuré un modèle en son genre — nous devons signaler le légitime succès de M. Mordet, qui, par complaisance, tenait le rôle du père Martin. L'excellent premier comique d'opérette, dont le talent s'est affirmé là sous un aspect inconnu ... a été applaudi avec plus d'enthousiasme que nous ne saurions le dire. C'était justice.

Grand succès aussi pour la « Sapho » de Massenet, qui n'avait pas été donnée encore un jour populaire. Bravos répétés et rappels mérités pour tous les interprètes, en tête desquels M. Boulo et Mme Torrès.

« Les 28 Jours de Clairette », très brillamment enlevés, ont terminé la soirée.

La représentation d'avant-hier soir a eu une égale réussite : public empressé et artistes applaudis.

Hier, répétition générale de « Michel Strogoff », qui permet de prédire un retentissant succès à la pièce de Jules Verne.

Les décors spéciaux du Châtelet ont été refaits en vue de cette reprise au Grand-Théâtre de Lille. C'est la fanfare de l' « Union de Lille » qui fournit les trompettes de la célèbre retraite. Les chevaux viennent du Manège Civil.

Bals masqués à Lille et à Paris

Les journaux parisiens annoncent que l'inauguration des Bals masqués de l'Opéra est, pour le Carnaval 1903, fixée au 10 janvier. On en dit merveilles, à l'avance.

Sa salle va subir une transformation complète ; le grand orchestre placé habituellement sous les loges sera installé au fond dans le magnifique décor du ballet de « Don Juan ».

On accèdera dans la salle par une vaste baie qui descendra en pente douce sur le plancher du bal, et la circulation deviendra ainsi beaucoup plus facile. Enfin, les fauteuils d'amphithéâtre vont se trouver rétablis et seront mis à la disposition du public.

Dans ses très intéressantes « Annales du Théâtre de Lille » publiées par la « Semaine Musicale » et que tous les amateurs de spectacles désirent voir réunir en volume, M. L.-L. rappelle ces jours-ci que MM. Briet et Bertrand (futur directeur de l'Opéra), alors directeurs du théâtre de Lille, reçurent en 1867 un supplément de subvention